

**Déclaration liminaire  
CSA SD 1<sup>er</sup> degré du Rhône  
24 juin 2025**

Monsieur l'Inspecteur d'Académie,

Mesdames et messieurs les membres du CSA départemental,

Nous commençons notre propos par souhaiter la bienvenue à monsieur Leclerc, notre nouveau Dasen et espérons mener avec vous un dialogue social fructueux et constructif. Vous allez découvrir un beau département, riche de sa diversité, avec des personnels engagés au service de la réussite de tous les élèves.

Qu'il est cependant difficile aujourd'hui de recruter des professeurs des écoles. Ce métier, si essentiel à la société, ne fait plus rêver. Et pourtant, il exige un engagement total, une disponibilité constante, une rigueur professionnelle exemplaire.

Ce métier ne fait plus rêver, car il devient de plus en plus difficile de s'y projeter sereinement. Et les choix faits nationalement comme localement, ne contribuent pas à améliorer cette image, bien au contraire. Cessons de décider en fonction du financier, mettons de l'Humain dans les décisions !

Le choix de votre prédécesseur d'accepter du ministère une baisse sans précédent du nombre de postes dans notre département a considérablement déstabilisé les équipes d'écoles. La décision de minorer systématiquement les prévisions d'effectifs établies par les directrices et les directeurs a été très mal vécues, et l'on se rend compte aujourd'hui que la plupart des prévisions étaient bonnes !

Si la baisse démographique dans le département du Rhône est bien là, avec cependant des réalités différentes d'un endroit à l'autre, nous regrettons que cela n'ait pas permis de développer un meilleur accueil des élèves, en baissant de manière significative le nombre d'élèves par classe, en milieu ordinaire comme prioritaire.

Nous notons dans le nouveau projet de carte scolaire une amélioration de certaines situations, mais il reste encore de nombreuses écoles qui vont démarrer l'année scolaire en surcharge dans des classes.

Les conditions de travail des personnels se dégradent année après année, nous le constatons avec la hausse vertigineuse du nombre de saisies dans le registre SST. La surcharge des classes, les situations d'élèves de plus en plus compliqués avec des handicaps (reconnus ou non) lourds et pas toujours correctement accompagnés, un bâti scolaire défectueux. Tout cela contribue au mal-être de la profession.

Concernant le bâti scolaire, il n'échappe à personne qu'avec les épisodes de forte chaleur tels que nous le vivons en ce moment, les conditions d'apprentissages sont détériorées. Un plan global de réfection des écoles s'impose pour permettre un accueil des élèves et des personnels dans de bonnes conditions.

Enfin, cette carte scolaire acte la mise en place des PAS. Si notre organisation n'y est pas par principe hostile, nous serons vigilant à ce que l'ensemble du dispositif soit opérationnel pour pouvoir réellement apporter un mieux dans les écoles. D'ailleurs, est-ce qu'au niveau de l'ARS les postes prévus sont pourvus ?

Je vous remercie pour votre attention